

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-130

CESSION DE LA PARCELLE
COMMUNALE CADASTREE AO
N°498 - 72 RUE JEAN GIONO
RIVIERE DES GALETS - LE PORT

FINALISATION DE L'ACTE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 octobre 2017 et affichée
le 31 octobre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 27 NOV 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept
novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni
à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot,
M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick
Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien
(par Mme Catherine Gossard), Mme Karine Infante
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M le Maire (17h52 à
18h05).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-130

**CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE AO 498
72 RUE JEAN GIONO – RIVIERE DES GALETS - LE PORT
FINALISATION DE L'ACTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de concession signé le 2 septembre 1988, reçu en Préfecture le 11 octobre 1988 et les avenants qui en découlent signés entre la Semader et la commune de Le Port dans le cadre de l'opération « RHI Rivière des Galets »,

Vu la délibération n° 2005-054 du Conseil municipal du 28 avril 2005 approuvant la rétrocession de parcelles non vendues de voies et d'espaces publics de l'opération « RHI Rivière des Galets »,

Vu l'avis des domaines du 3 octobre 2017 portant la valeur vénale de ladite parcelle à 112 00 €,

Vu l'avis favorable des commissions « Politique Culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Politique Educative Scolaire et Associative » du 26 octobre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 7 novembre 2017 relatif à la cession de la parcelle AO 498 sise au n° 72 rue Jean Giono – Rivière des Galets – Le Port,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de finaliser la cession de la parcelle communale cadastrée section AO 498 sise au n° 72 rue Jean Giono – Rivière des Galets – Le Port, à Monsieur René Firda au prix de neuf mille trois cent sept euros et un centime (9307.01 €), somme déjà entièrement acquittée par l'acquéreur,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU